



Rapport résumé des décisions prises par le Conseil communal le 8 février 2018

Date de l'annonce publique de la séance: 01/02/2018

Date de la convocation des conseillers: 01/02/2018

Présents: M. WURTH Henri, bourgmestre
MM. LARSEL Thierry et TOISUL Jeannot, échevins
MM. CONSRUCK Jos, DECKER Guy, HERR Jeff,
PINTO Louis et ZWANK Luc, conseillers
Mme DIEDERICH Anne, conseillère
M. WEYLAND Yves, secrétaire communal

Début de la séance: 17.00 heures

Le Conseil communal,

Conformément à l'article 13 de la loi communale, le Conseil communal décide unanimement de porter deux points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance.

1- Rapport de la dernière séance

Approuve unanimement le rapport résumé de la séance du 20 décembre 2017.

2- Informations

- Le Ministère du Développement durable et des Infrastructures prend position suite à une demande d'extension de la ligne de bus RGTR 282.
- L'association locale Soulbikers informe que la 5^e édition de leur randonnée VTT « ECORide » aura lieu le 25 mars 2018.

3- Présentation du Plan Pluriannuel de Financement PPF 2018

Le Collège des bourgmestre et échevins présente le Plan Pluriannuel de Financement PPF de l'exercice 2018.

4A - Approbation d'un devis concernant le réaménagement de la voirie rurale « A Bingel » à Prettingen

Décide unanimement d'approuver le devis n° 101330 concernant les travaux de réaménagement d'un chemin rural au lieu-dit « A Bingel » à Prettingen, au montant total de 46.750,00 € TTC, dressé par l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture en date du 7 décembre 2017.

4B- Approbation du devis relatif à l'établissement d'un avant-projet sommaire concernant le réaménagement du site « Café Prommenschenkel » à Prettingen

Décide unanimement d'approuver le devis relatif à l'établissement d'un avant-projet sommaire concernant le réaménagement du site « Café Prommenschenkel » à Prettingen, au montant total de 40.000.-€ TTC, dressé par le service technique de l'Administration communale de Lintgen en date du 1^{er} février 2018.

4C - Approbation d'un devis concernant l'installation d'une ventilation au « Festsall a Mouschelt »

Décide unanimement de reporter ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance.

5 - Approbation d'un compromis de vente conclu entre l'Administration communale de Lintgen et M. Paul JANSSEN de Reimberg

Décide unanimement d'approuver le compromis de vente conclu le 22 janvier 2018 entre M. Paul JANSSEN et le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen, concernant la vente de parcelles d'une contenance totale de 3 hectares, 46 ares et 80 centiares.

6- Décision de principe concernant la mise à disposition du service « Nightrider » aux habitants de la commune de Lintgen

Décide unanimement de charger le Collège des bourgmestre et échevins de conclure une convention avec l'entreprise Sales-Lentz de Bascharage concernant la mise à disposition du service « Nightrider » à tous les habitants de la commune de Lintgen.

7- Proposition d'inscription du site archéologique au lieu-dit « Auf dem Burgberg » à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux

Conformément à l'article 20 de la loi communale, le bourgmestre se rend à l'espace réservé au public.

Décide unanimement d'émettre un avis favorable quant à la proposition d'inscrire le site archéologique au lieu-dit « Auf dem Burgberg », inscrit au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous les numéros 991/3119, 991/3118, 990/0, 989/0, 988/0, 992/3120, 993/0 et 992/2296 et appartenant à Mme Nelly Strotz, M. Henri Wurth, M. Frank Schmit et M. Michel Goncalves Fernandes, à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux.

8- Allocation de subsides à diverses associations luxembourgeoises sans but lucratif pour l'année 2018

Décide unanimement d'allouer un subside aux associations suivantes pour l'année 2018 :

• Ligue médico-sociale	960.-€
• Institut National de Recherche Routière INRR	150.-€
• SOS Faim	100.-€
• Association Luxembourg Alzheimer	100.-€
• Amnesty International	100.-€
• Luxembourg Handbike Team	100.-€
• Memo Shoah	100.-€
• Natur & Ëmwelt	100.-€
• European Mouvement Luxemburg	60.-€

9A- Composition de la commission scolaire de la commune de Lintgen

Pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023, la commission scolaire de la commune de Lintgen est composé comme suit :

Monsieur Henri WURTH, bourgmestre, président
Madame Anne DIEDERICH, conseillère communale
Monsieur Jeff HERR, conseiller communal
Madame Christiane EWEN, présidente du comité d'école
Madame Peggy WOLSFELD, membre du comité d'école
Madame Martine HAUBRICH, membre du comité d'école
Madame Simone KLEES, chargée de direction de la Maison Relais
Madame Sophie GLODEN, représentante des parents d'élèves
Madame Jessica TOISUL, représentante des parents d'élèves

9B- Composition de la commission d'intégration de la commune de Lintgen pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023

Pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023, la commission consultative communale d'intégration de la commune de Lintgen est composée des membres suivants :

Membres effectifs :

Madame Alecu Mihaela
Monsieur Czerwinski Michel
Monsieur Demart Philippe
Monsieur Ducamp Thierry
Madame Ivanoff Nastasia
Monsieur Jannimon James

Membres suppléants :

Monsieur Consbruck Jos
Madame De Brabander Liesbet
Monsieur Kremer Claude
Monsieur Lamhène Eric
Madame Lee Shu-Ying Rae Lyn
Madame Moreno Patricia

**Madame Karklina Agita
Monsieur Pinto Louis
Madame Spriet Michèle
Monsieur Van Aken Michel**

**Madame Neves Santos Claudia
Madame Rommerskirchen Rita
Monsieur Sauer Christophe
Monsieur Van Beusekom Geert**

9C- Composition de la commission des affaires sportives et de la jeunesse de la commune de Lintgen pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023

Pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023, la commission consultative communale des affaires sportives et de la jeunesse de la commune de Lintgen est composée des membres suivants :

**Monsieur Brück Edouard
Monsieur Carnol Laurent
Monsieur Mathias Marc
Monsieur Robert Patrick
Madame Sauer-Wahl Diane
Madame Schloesser Chantal
Monsieur Theis René
Monsieur Warling Luc
Monsieur Weiler Théo**

9D- Composition de la commission des affaires culturelles de la commune de Lintgen pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023

Pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023, la commission consultative communale des affaires culturelles de la commune de Lintgen est composée des membres suivants :

**Madame Birscheidt Sylvie
Madame De Brabander Liesbet
Monsieur Duguet Sébastin
Monsieur Heinen André
Monsieur Heisten René
Monsieur Kremer Claude
Madame Toisul Malou
Monsieur Toussaint René
Madame Wurth-Klein Romance**

9E- Composition de la commission des bâtisses de la commune de Lintgen pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023

Pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023, la commission consultative communale des bâtisses de la commune de Lintgen est composée des membres suivants :

**Monsieur Birscheidt Carlo
Monsieur Diedenhofen Pascal
Monsieur Herr Georges
Monsieur Krier Venant
Monsieur Margue Charles
Monsieur Robert Patrick
Monsieur Schiltz Guy
Monsieur Schmalen Joël
Monsieur Theisen Marc
Monsieur Zwank Luc**

9F- Composition de la commission de l'environnement de la commune de Lintgen pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023

Pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023, la commission consultative communale de l'environnement de la commune de Lintgen est composée des membres suivants :

**Madame Cellina Sandra
Monsieur Decker Nico
Madame Dengler Simone
Monsieur Groff Claude**

Madame Hoffmann Sandra
Madame Kollmesch Marianne
Monsieur Sauer Eric
Monsieur Wolff Victor
Monsieur Zwank Luc

9G- Composition de la commission des affaires sociales, du commerce équitable et de la sécurité de la commune de Lintgen pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023

Pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023, la commission consultative communale des affaires sociales, du commerce équitable et de la sécurité de la commune de Lintgen est composée des membres suivants :

Monsieur Birscheidt Carlo
Monsieur Decker Guy
Madame Flick Josiane
Monsieur Herr Jeff
Monsieur Larsel Claude
Madame Loewen-Müller Marie-Jeanne
Madame Lopes Lionela
Madame Schmit-Kahlen Diane
Madame Weiler-Scheerer Anne

9H- Composition de la commission de jumelage de la commune de Lintgen pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023

Pour la période du 8 février 2018 au 31 décembre 2023, la commission consultative communale de jumelage de la commune de Lintgen est composée des membres suivants :

Madame Heinen-Nilles Viviane
Monsieur Herr Georges
Monsieur Kremer Claude
Monsieur Scheer Jos
Monsieur Theis René
Monsieur Thimmesch Carlo
Madame Warling-Sauber Chantal
Monsieur Watgen Steve
Monsieur Weiler Théo

10A- Nomination de deux délégués à la commission régionale de surveillance de l'enseignement musical

Madame Conny HANSEN-SANDT, responsable de l'école de musique de la commune de Lintgen, domiciliée à Reckange, et Monsieur Louis PINTO, conseiller communal, domicilié à Lintgen, sont désignés comme délégués à la commission régionale de surveillance de l'enseignement musical de la Vallée de l'Alzette.

10B- POINT SUPPLEMENTAIRE - Nomination de deux représentants auprès de la commission de surveillance du CIPPA St. Joseph à Mersch

Monsieur Jos CONSRUCK, conseiller communal, domicilié à Lintgen, et Monsieur Thierry LARSEL, échevin, domicilié à Lintgen, sont désignés comme représentants auprès de la commission de surveillance du CIPPA St. Joseph à Mersch.

11- Introduction d'une prime de responsabilité pour le délégué à la sécurité dans la fonction publique

Décide unanimement d'attribuer une prime de responsabilité au délégué à la sécurité dans la fonction publique de la commune de Lintgen.

12- Affaires de personnel

Le Conseil communal délibère sur l'engagement d'un fonctionnaire communal.

13- POINT SUPPLEMENTAIRE – Demande de plafonnement de la facture d'eau suite à une fuite après le compteur

Le Conseil communal délibère sur une demande de plafonnement de la facture d'eau suite à une fuite après le compteur. Etant donné qu'une telle mesure ne serait pas conforme à la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, le Conseil communal ne peut pas donner une suite favorable à la demande.

Fin de la séance: 21.35 heures
Vu et approuvé
les décisions prises par le Conseil communal
en séance du 8 février 2018
(points 1 à 13 de l'ordre du jour)
Le Conseil communal,